DÉLIBÉRATION: DEL2023-0414-033

OBJET:

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2023

Afin de soutenir le tissu associatif, il est proposé le versement des subventions au titre de l'année 2023, afin de permettre aux associations d'assurer les charges inhérentes à leurs activités et à leur fonctionnement et de leur permettre de terminer l'année scolaire et de préparer leur rentrée de septembre dans de bonnes conditions financières.

Après réception et analyse des dossiers de demandes transmis de manière complète, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2023, selon les tableaux ci-après :

ASSOCIATIONS : EDUCATIVES	PROPOSITION 2023
A.P.E CLOEZ	300,00 €
A.P.E. LOUPIOTS DE CONDORCET	300,00€
A.P.E SALENGRO	300,00€
A.P.E SION	300,00€
A.P.E. COLLEGE DELEGORGUE	600,00€
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DELEGORGUE	2 700,00 €
FOYER EDUCATIF DU COLLEGE DELEGORGUE	10 000,00 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE CLOEZ	600,00 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE CONDORCET	600,00 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE DELABY	600,00 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE SALENGRO	600,00 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE SION	600,00 €
U.S.E.P. CLOEZ	700,00 €
U.S.E.P. CONDORCET	700,00 €
ASSOCIATION DDEN	200,00€
OSCEALE	3 500,00 €
YOUPPIE MATHS	150,00 €
	22 750,00 €

ASSOCIATIONS : RESSOURCES HUMAINES	PROPOSITION 2023
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	3 000,000 €
	3 000,00 €

ASSOCIATIONS: FESTIVITES COMMEMORATIONS & PATRIOTIQUES	PROPOSITION 2023
A.C.E.D. (AU CŒUR DE L'EMPLOI DURABLE) / METALLIA	300,00€
AMICALE DES RETRAITES	500,00€
CHŒURS DE FONDEUR	400,00€
COMITE DES FETES	22 900,00 €
GALIBOTS ET COTE D'OPALE	200,00€
	24 300,00 €

ASSOCIATIONS : CARITATIVES	PROPOSITION 2023
ENTRE AIDANTS	150,00 €
GROUPE ACTION SOCIALE	1 000,00 €
RESTOS DU COEUR	500,00€
SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1 000,00 €
	4 150,00 €

ASSOCIATIONS : CULTURELLES	PROPOSITION 2023
CULTURE ET TRADITION	2 300,00 €
HARMONIE L'ESPERANCE	37 500,00 €
LA SCENE ET MOI	300,00€
	40 100,00 €

ASSOCIATIONS: VIE LOCALE & CITOYENNETE	PROPOSITION 2023
AGPIC	9 300,00 €
AMICALE LAIQUE - LOISIRS	700,00€
CH'TIS VOISINS SOLIDAIRES	400,00€
CONSEIL CITOYEN	300,00€
LES CŒURS JOYEUX	400,00€
	11 100,00 €

ASSOCIATIONS: SPORTIVES	PROPOSITION 2023
ABCD / BASKET	1 500,00 €
ACADEMIE COURCELLES FUTSAL (ACF)	2 500,00 €
AMICALE DES CHASSEURS	500,00€
AMICALE LAIQUE - SPORTS	2 700,00 €
BODY CHROME - MUSCULATION	1 000,00 €
BOULE D'ARGENT	630,00 €
ESPACE DETENTE	1 500,00 €
FUTSAL ASC	1 500,00 €
GYM SENIOR	400,00€
JUDO CLUB COURCELLES	4 200,00 €
LA COLOMBE	900,008
RYTHMIQUE COURCELLOISE	1 500,00 €
UNION SPORTIVE COURCELLOISE	18 000,00 €
VIET VU DAO	150,00 €
	36 880,00 €

Le versement des subventions est conditionné à la remise du dossier et de sa complétude.

Vu, le Débat d'Orientation Budgétaire 2023 en date du 31 mars 2023

Vu l'avis de la Commission « Environnement – Finances » du 5 avril 2023 sur le projet de délibération qui lui est soumis :

## **FAVORABLE**

## Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- Voter le montant des subventions 2023 aux associations tel que défini dans le tableau ci-dessus
- Autoriser Madame le Maire, ou son représentant par délégation, à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier et à cette délibération
- Confier à Madame Le Maire, ou son représentant par délégation, le soin de prendre toutes les mesures et d'exercer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération